



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 6 JUILLET 2020

N°2020-46

L'an deux mille vingt et le lundi 6 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 29 juin 2020

Date d’Affichage : 29 juin 2020

PRESENTS : Mesdames Christelle BEGEAULT, Valérie BOUCHERON, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Noëlla ROBIN, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Alexandre FRESNEAU, Tony GRENET, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

SECRÉTAIRE : M. Alain BESNAULT

Nombre de membres afférents au CM : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Objet de la Délibération : **Motion relative au soutien des Fonderies du Poitou**

C'est pourquoi le conseil municipal à l'unanimité,

- renouvelle son soutien aux salariés des 2 fonderies,
- demande au gouvernement, notamment dans le cadre du Plan de relance du secteur automobile, la mise en place d'un plan de soutien au bassin d'emploi et économique de Grand - Châtelleraut, deuxième bassin industriel de la région Nouvelle Aquitaine, permettant aux entreprises des filières les plus impactées par cette crise de rebondir,
- demande à L'État d'apporter son soutien à l'économie locale au travers du FNADT et de maintenir le dispositif de chômage partiel pour les salariés des fonderies victimes de l'abandon du diesel par l'État,
- demande au groupe Renault le maintien d'un niveau de commande suffisant et d'affirmer son soutien au site des fonderies du Poitou,
- demande au groupe Liberty de tenir ses engagements et de financer un plan de reconversion et d'investissement à la hauteur des enjeux pour pérenniser l'activité,
- demande à l'État, à Renault, à Liberty de définir lors de leur prochaine rencontre en préfecture (prévue début juillet), un plan d'action mettant en œuvre les moyens financiers, techniques, innovants, en soutien aux deux fonderies.

Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 7 juillet 2020

Le Maire



C. Wibaux
WIBAUX Géry

AR PREFECTURE

086-218601862-20200707-D2020_46-DE
Regu le 07/07/2020